

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016

Après trois années de résultats déficitaires nous retrouvons enfin un exercice équilibré avec un léger excédent de 5 570€. Mais nous sommes loin de reconstituer nos fonds propres.

Pour 2016 nos financements, dits structurels, c'est-à-dire ceux s'inscrivant dans une relation conventionnelle avec nos financeurs, s'élèvent à 753 416€ dont 44 268€ pour les emplois aidés. Cette dernière subvention est non reconduite en 2017. Ce qui, toutes choses égales par ailleurs, ramène nos financements, dits récurrents, à 709 148€.

Dans le même temps nous avons mis en œuvre des moyens à hauteur de 758 973€ pour mener à bien nos activités, largement explicitées et chiffrées dans le rapport du même nom.

Sans être un fin limier de la haute finance, on pointe immédiatement ce déséquilibre structurel entre moyens et financements, sachant qu'il ne pourra que s'aggraver au cours de l'exercice 2017 si nous ne trouvons pas des réponses pour compenser la disparition du financement des emplois aidés soit près de 45 000€.

Pour mémoire, rappelons qu'en 2015 les financements dits structurels, s'élevaient à 717 863€ dont 39 430€ pour les emplois aidés. Ces financements sont à mettre en regard de nos activités structurelles se chiffrant à 776 269 €. Ce chiffre est corrigé des frais de 8 000€ engagés pour le Gala et compensés par les dons.

Pour 2015 le déséquilibre structurel était encore plus marqué. Quelles sont les actions correctrices mises en œuvre et autres évènements qui président à cet apparent rééquilibrage pour l'exercice 2016 ?

En tout premier lieu, on note une diminution significative des frais de fonctionnement pour un montant de 18 196€. Ces diminutions proviennent, pour les postes les plus significatifs, d'une baisse des loyers pour 9 000€, du non reconduction des frais de déménagement pour 3 000 € et d'une diminution des honoraires à hauteur de 3 000 €... Pour ce qui est des frais de personnel nous notons une légère augmentation des ETP, qui passent de 15.47 à 15.73etp. Dans le même temps nos frais du personnel restent étals. Ce phénomène est dû à l'effet glissement de la masse salariale.

D'autre part on relève une augmentation des financements structurels dont le total progresse de 45 697€. Les évolutions les plus significatives touchent la facturation des mandats d'administrateurs Ad'Hoc pour 33 000€, les crédits politique de la ville pour 10 000€, les aides Emploi avenir pour 4 000€. Corrélativement nous notons une diminution des subventions de la PJJ à hauteur de 2 500€, du conseil départemental du Haut Rhin pour 4 000€.

Nos ressources structurelles proviennent exclusivement des fonds publics que nous regroupons dans deux rubriques comptables à savoir Etat et Collectivités territoriales. La part de l'Etat est en progression de 35 553€ soit plus 18.68% alors que la part des Collectivités territoriales est en baisse de 8 920€ soit moins 1.86%.

Pour arriver à combler, ne serait-ce que partiellement, notre déséquilibre structurel nous sommes obligés de compter sur des soutiens financiers non récurrents donc parfaitement aléatoires. De même Themis bénéficie du concours de bénévoles développant des compétences et des techniques de pointes.

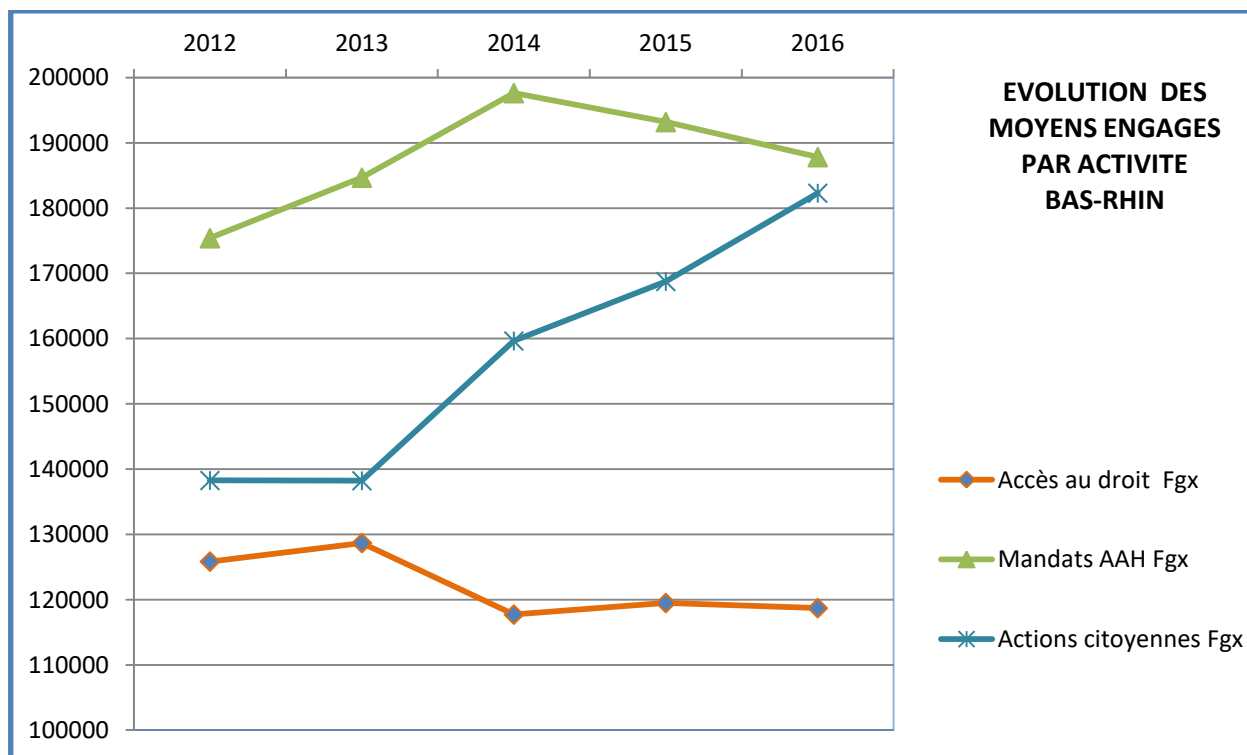
Après cette vision globale et statique de Themis il semble intéressant de relever les mutations dans notre fonctionnement et de noter notre obligation de s'adapter aux mutations sociétales.

Pour rendre ce chiffrage digeste, on va prendre en compte comme paramètres, les trois grandes familles d'activités de Themis à savoir : l'accès au droit des enfants et des jeunes, (prôné par le défenseur des droits), l'accompagnement des mineurs sous mandats et les Actions citoyennes. L'étude des évolutions s'inscrira dans une temporalité de cinq ans soit de 2012 à 2016.

Il paraît qu'un dessin vaut mieux que tous les discours. Sans recourir à la bande dessinée nous allons faire appel à des graphiques qui parleront par eux-mêmes.

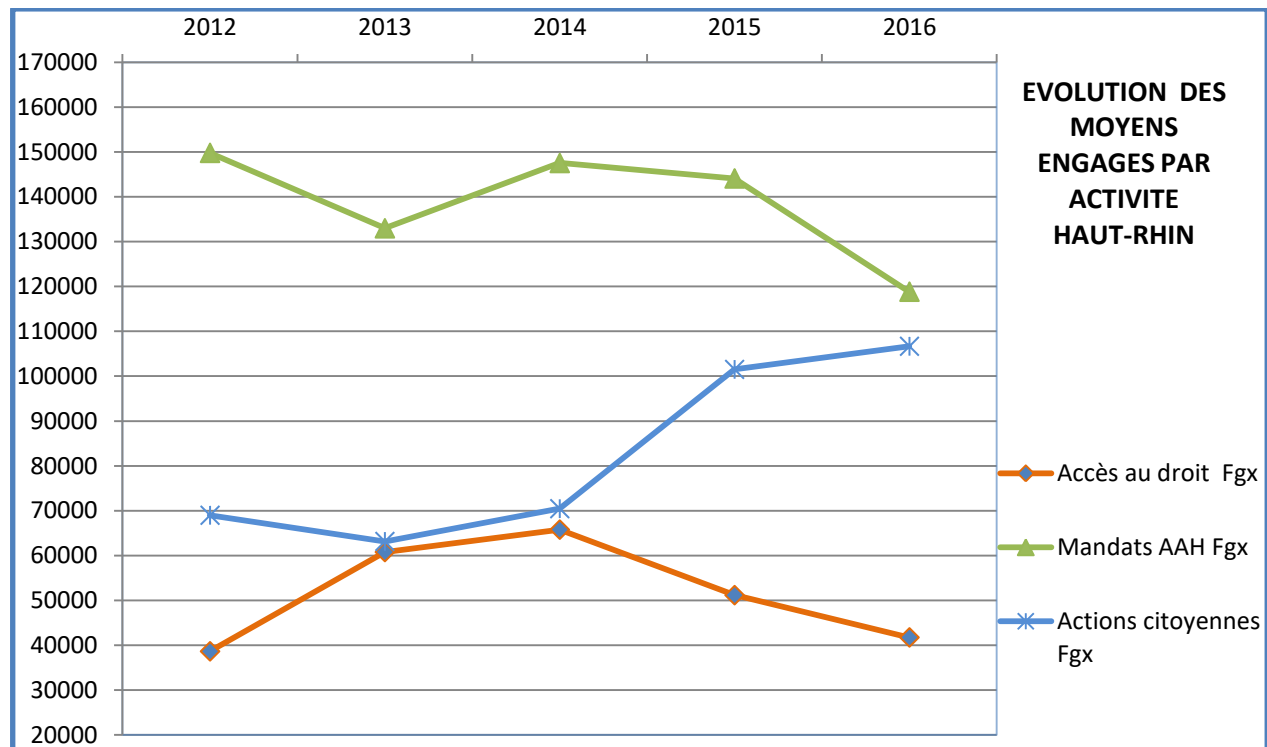
1. La première série de graphiques met en évidence l'évolution de notre activité tant sur le Bas-Rhin que le Haut-Rhin

1.1 Evolution des activités du Bas-Rhin



Il apparaît très clairement qu'il y a une très forte progression des actions collectives qui, en termes de mise en œuvre de moyens, s'approche de notre activité traditionnelle d'accompagnement des mineurs sous mandats. L'accès au droit, après avoir décroché des autres activités, reste étal en termes de moyens.

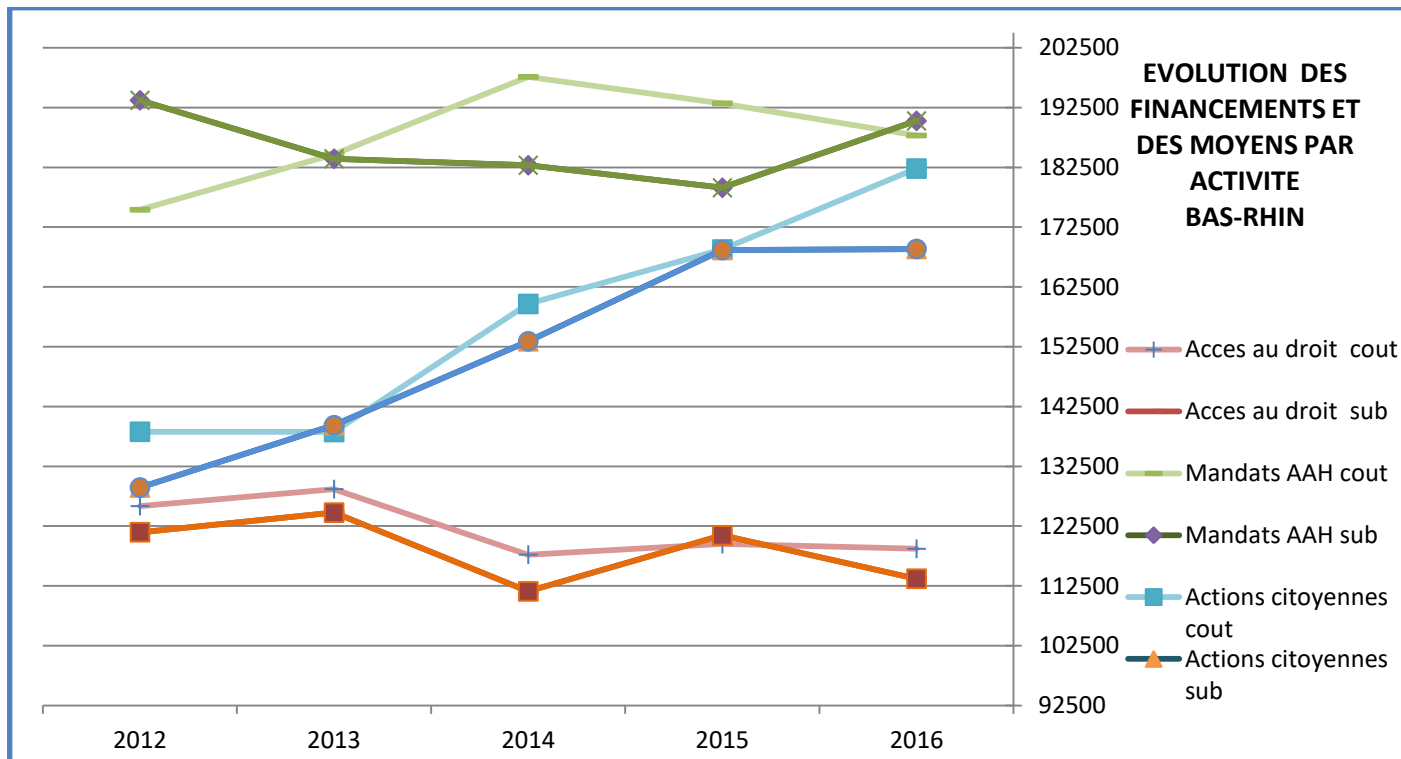
1.2 Evolution des activités du Haut-Rhin



Comme pour le Bas-Rhin, on enregistre des modifications dans les orientations de nos activités, bien évidemment liées à nos sources de financement. On souligne un net regain pour les actions collectives. Les actions individuelles, moins visibles, souffrent d'un net ralentissement des financements. Notons d'autre part que les montants en jeu sont moins conséquents dans le Haut-Rhin.

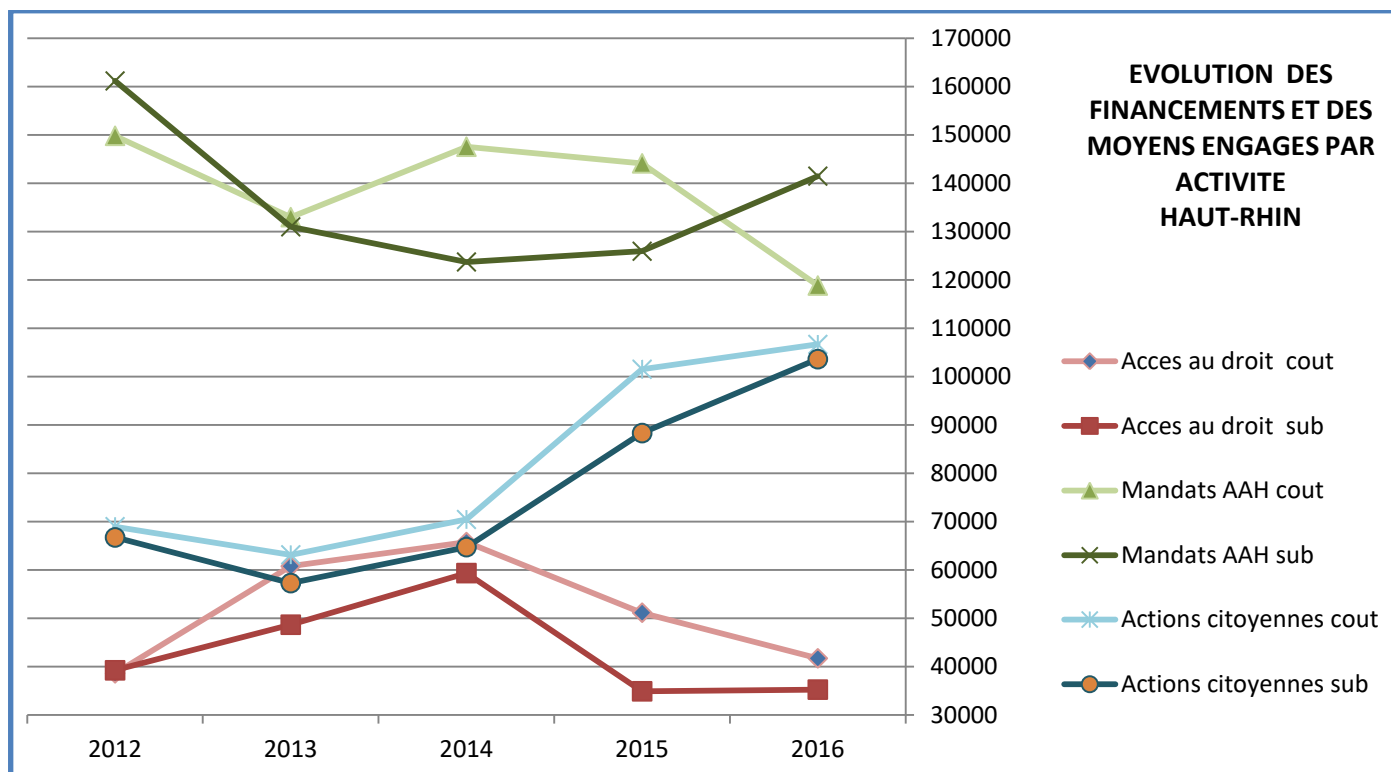
2. La deuxième série de graphiques superpose les financements structurels avec les moyens mis en œuvre.

2.1 Evolution parallèle des financements et moyens du Bas-Rhin



A la vue de ce graphique, on ne peut que se rendre compte que la gestion à court et moyen terme de Themis tient de l'équilibrisme. Il y a une recherche constante à adapter les moyens aux financements. De même nous nous devons d'être réactifs lorsque le contexte nous permet d'être force de proposition. On relève un très net intérêt des financeurs pour les actions collectives, alors que dans le même temps, on constate un léger fléchissement du financement du suivi individuel des enfants et des jeunes.

2.2 Evolution parallèle des financements et moyens du Haut-Rhin.



On serait tenté de dire à première vue qu'il y a ressemblance avec le graphique précédent. A l'analyse, on constate cependant que nous avons beaucoup plus de difficultés à ajuster nos moyens au niveau des financements et à la charge de travail de l'antenne du Haut-Rhin. Mais là encore nous relevons un intérêt croissant des financeurs pour les actions collectives alors que l'accès au droit des enfants et des jeunes devient un parent pauvre.

Cet exercice montre à la fois la force et la fragilité de Themis. La force est dans notre grande capacité d'adaptation et de réactivité. Par contre nous avons plus de peine à convaincre nos financeurs à payer le juste prix de nos prestations reconnues pour leur professionnalisme.

Christiane Bibert
Trésorière